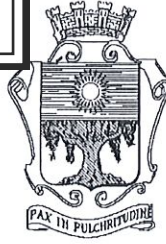


**AR Prefecture**

006-210600110-20210917-2021\_53-DE  
Reçu le 17/09/2021  
Publié le 17/09/2021



**VILLE DE BEAULIEU SUR MER**  
ALPES-MARITIMES -06310-

**DECISION MUNICIPALE**

Prise au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

N° : 2021/ 53

DATE D’AFFICHAGE :     **17 SEP. 2021**

OBJET : CASINO DE BEAULIEU - REPRESENTATION MUSICALE – PASSATION D’UN  
CONTRAT D’ENGAGEMENT AVEC LE PIANISTE THOMAS DUPONT

LE MAIRE DE LA VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER,

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu le code de la commande publique,  
Vu le budget primitif 2021,  
Vu la délibération n°08 du 02 juin 2020 par laquelle le Conseil Municipal de Beaulieu Sur Mer a délégué à Monsieur le Maire, sans aucune réserve et pour la durée du mandat une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de certaines matières énumérées à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales,  
Vu le Budget primitif 2021,

Considérant que la commune organise au Casino de Beaulieu, le dimanche 10 octobre 2021 à 18h, un concert de piano avec projection.

Considérant que cette prestation sera assurée par l'artiste Monsieur Thomas DUPONT.

**DECIDE**

Article 1<sup>er</sup> : La passation et la signature avec Monsieur Thomas DUPONT, sis 2, Allée Emile Lejeune à Cagnes-sur-Mer (06800), d'un contrat d'engagement portant sur la représentation d'un spectacle musical avec projection, le dimanche 10 octobre 2021, au Casino de Beaulieu.

Article 2 : Monsieur Thomas DUPONT percevra une rémunération d'un montant de 900€ TTC. Le Guichet unique du spectacle occasionnel percevra la somme de 776,65 € TTC.

Article 3 : La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales et peut faire l'objet d'un recours juridictionnel devant le Tribunal Administratif de NICE dans un délai de deux mois à compter de l'exécution des formalités de publicité et de transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Beaulieu Sur Mer, le     **17 SEP. 2021**

Le Maire,  
Roger ROUX



*ROUX*